

PRIX COMMÉMORATIF EDWARD GOFF PENNY

Cette année, le programme de prix est ouvert aux journalistes âgés entre 20 et 25 ans, et œuvrant pour des quotidiens membres de l'Association canadienne des journaux. Les jeunes journalistes pigistes et les stagiaires dont les œuvres ont été publiées dans des journaux membres de l'ACJ sont aussi admissibles à participer au concours.

N'oubliez pas de mentionner à vos jeunes journalistes que Journaux canadiens acceptera sous peu les participations à la 26e édition annuelle des Prix commémoratifs Edward Goff Penny pour jeunes journalistes.

Les lauréats recevront des prix en argent d'une valeur de 1500 \$ dans deux catégories de tirage (moins de 25 000 exemplaires et 25 000 exemplaires et plus).

Veillez communiquer avec prix@journauxcanadiens.ca si vous avez des questions au sujet du programme.

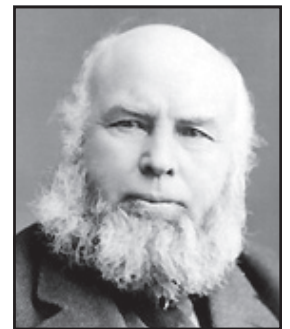
About the Goff Penny Awards

Les Prix commémoratifs Edward Goff Penny pour les jeunes journalistes canadiens furent établis en 1991 suite à la requête de la Succession de feu Arthur G. Penny, petit-fils d'Edward Goff Penny. Les premiers prix furent remis en 1992.

Arthur G. Penny avait été rédacteur de l'ancien Quebec Chronicle dans les années 20 avant de devenir fonctionnaire. Décédé en 1963, il laissa dans son testament des dispositions afin qu'à la mort de sa femme et de son fils, deux prix soient établis pour les jeunes journalistes canadiens en mémoire de son grand-père, Edward Goff Penny.

A la fin des années 1800, l'Hon. Edward Goff Penny avait gravi les échelons du poste de reporter au poste de rédacteur et d'éditeur du Montreal Herald. Il avait été le premier président de la Galerie de la presse parlementaire à Ottawa et, en 1874, était devenu le premier reporter à être nommé au Sénat.

Pour être admissibles, les articles du candidat doivent avoir été publiés en 2016, en français ou en anglais, dans un quotidien du Canada. Les gagnants sont choisis selon deux conditions - ils doivent avoir entre 20 et 25 ans et provenir de deux catégories de tirage: moins de 25 000 exemplaires et plus de 25 000 exemplaires. Les prix sont de 1 500\$ chacun dans l'une et l'autre des catégories.



L'Hon. Edward Goff Penny

Les juges baseront leur évaluation sur :

- La qualité de la langue et du style : 25 points
- L'intérêt du sujet traité : 25 points
- La vigueur ou la conviction se dégageant de la présentation : 25 points
- L'originalité ou la profondeur du sujet traité, en tenant compte s'il s'agit d'une assignation de l'employeur ou d'une initiative du candidat : 25 points
- Total : 100 points

Date limite pour la participation : vendredi le 17 mars 2017.

37 rue Front est, bureau 200
Toronto (Ontario) M5E 1B3
416-923-3567 | prix@journauxcanadiens.ca
www.journauxcanadiens.ca



JOURNAUX CANADIENS
CRÉDIBLES | BRANCHÉS | CIBLÉS

PRIX GOFF PENNY - ÉDITION 2016

FORMULE D'INSCRIPTION

NOM DU JOURNAL	ADRESSE
TITRE DE L'ARTICLE	
NOM DU CANDIDAT	COURRIEL DU CANDIDAT
DATE DE NAISSANCE (AAAA/MM/JJ)	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU CANDIDAT
CADRE PARRAIN	COURRIEL DU CADRE PARRAIN
GROUPE DE TIRAGE : MOINS DE 25 000 EXEMPLAIRES 25 000 EXEMPLAIRES ET PLUS	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU CADRE PARRAIN

Avertissement : Nous, en tant que concurrent et rédacteur commanditaire, soumettons ici cette participation pour examen dans le concours des Prix commémoratifs Edward Goff Penny. En remplissant le présent formulaire d'inscription, nous consentons à nous plier aux règlements et aux conditions du concours tel que décrits dans lesdits règlements, et aux décisions du conseil des juges.

Les participations seront acceptées jusqu'au : vendredi le 17 mars 2017

Règlements de participation

Prière de lire attentivement les règlements du concours. Leur non-respect peut entraîner la disqualification.

1. Pour être admissibles, les articles du candidat doivent avoir été publiés en 2016, en français ou en anglais, dans un quotidien du Canada.
2. Les candidats s'inscrivent dans l'une ou l'autre des catégories: tirage inférieur à 25 000 exemplaires ou tirage de 25 000 exemplaires et plus. Une inscription par candidat.
3. Les candidats doivent avoir au moins 20 ans et tout au plus 25 ans. Si un candidat célèbre son 26e anniversaire de naissance durant l'année, les articles publiés après cette date ne seront pas admissibles.
4. Une participation sera formée de quatre articles rédactionnels publiés pendant l'année civile 2016. Les concurrents doivent être les seuls auteurs de ces articles. Un article ne doit pas comporter plus d'un texte principal et d'un encadré latéral.
5. Vous devez soumettre un justificatif pleine page en format PDF ou un ensemble de justificatifs pour chaque article.
6. Un formulaire d'inscription doit être joint à votre participation.
7. Les candidatures doivent être parrainées par l'employeur. Ce dernier peut y joindre une lettre relatant le contexte dans lequel les articles soumis ont été produits.
8. La décision des juges est finale et sans appel. Les juges n'ont pas à justifier leurs choix. Les bourses doivent être acceptées telles que remises et ne sont pas transférables.
9. Avant d'être déclaré récipiendaire d'une des bourses, le candidat doit signer une déclaration de soumission aux règlements du concours ainsi qu'une décharge quant aux droits pour la publication des articles.
10. Chaque candidature sera évaluée par rapport aux autres candidatures dûment reçues dans chaque catégorie par un tribunal de quatre juges choisis par l'ACJ. Les juges se réservent le droit de nommer un gagnant ou une gagnante dans l'une ou l'autre des catégories.
11. Toutes les soumissions deviennent la propriété de l'Association canadienne des journaux, qui peut les reproduire dans ses publications.
12. **Date limite pour la participation : vendredi le 17 mars 2017.** Les participations complètes doivent être acheminées par courriel à : prix@journauxcanadiens.ca.

Des questions?

Sans frais : 1-877-305-2262 poste 3321

Courriel : prix@journauxcanadiens.ca

37 rue Front est, bureau 200
Toronto (Ontario) M5E 1B3
416-923-3567 | prix@journauxcanadiens.ca
www.journauxcanadiens.ca



JOURNAUX CANADIENS
CRÉDIBLES | BRANCHÉS | CIBLÉS